

« L'incendie lui rendent plus de justice et attestent qu'il a  
« été éveillé par des personnes accourues au feu, lorsqu'  
« les flammes avoient déjà consummé plus de la moitié des  
« ses Bâtimens, que seul peut être de tous les incendies  
« il n'a rien sauvé; Bestiaux, grains, meubles et Bâtimens  
« tout a péri.

« Dans cette conduite dénaturée d'une adminis-  
« tration des Communes, Le Directoire du Département de  
« Loire, voit un abus d'autorité, tel qu'il en existe, et pour  
« quelques exemples dans les lieux les plus renommés, font  
« Tyrannie (du Despotisme), il croiroit qu'il seroit justifié,  
« seroit tenté de destituer une municipalité que les  
« pouvoirs ont permis et de donner aux habitants de  
« faire choix des administrateurs qui soient leurs peres  
« et non leurs oppresseurs, il croiroit que la garde nationale  
« de ce Bourg subiroit une égale réforme, au moins en  
« ses chefs, mais pénétré de la triste situation de ce  
« l'assemblée à laquelle il reporte cette affaire,  
« il se borne à dénoncer les faits et à faire passer  
« actes qui en fournissent la preuve.

« M. Le vice-président a indiqué la  
« Séance à Demain 9 heures 9 heures d'ouverture.

Descourtils V. pt.

M. M. M.

Simon

Michet daureville



# EXÉCUTION DE PRUNIER

A BEAUVAIS

Il est cinq heures du matin. Le temps est sec, mais glacial. La nuit est sombre, malgré les innombrables étoiles dont la lueur vive scintille au ciel. De tous côtés, à travers les rues, des piétons se dirigent vers la place du Franc-Marché, où doit avoir lieu l'exécution du condamné Prunier.

Sur la place, deux mille personnes sont déjà rangées autour de l'échafaud, qu'achèvent de dresser le nouvel exécuteur, M. Deibler et ses aides. Quelques hommes de troupe et une dizaine de sergents de ville, commandés par le commissaire central, M. Pleindoux, tiennent les curieux à distance. Au milieu du cercle, les lanternes des aides qui vont et viennent, terminant leurs lugubres préparatifs, semblent de loin autant de feux follets en promenade.

Voilà quinze jours déjà que les curieux, sans se lasser, reviennent chaque nuit à la même place. Ils espéraient d'abord la triple exécution de Martin, d'Hinard et de Prunier. Ils savent maintenant que les deux premiers ont eu leur peine commuée. Raison de plus pour ne pas manquer Prunier. Aussi, la veille au soir, à sept heures, quand M. Deibler est arrivé par le train de Méru, avec ses aides et son matériel, son entrée en ville a-t-elle fait sensation. Toute la nuit, on l'a guetté devant l'hôtel des *Trois-Piliers*, où il logeait par réquisition, on attendait le moment de sa sortie, et jusqu'à l'heure de la fermeture du télégraphe, des dépêches de Beauvais ont été lancées dans les environs, avertissant les amis de la banlieue que cette fois c'était sérieux.

A quelques pas, sur la route qui borde la place, une devanture est éclairée. C'est le café Bataillon, qui, depuis quinze jours, fait des affaires d'or, grâce à sa proximité du lieu du supplice. Non-seulement on peut aller s'y réchauffer, mais on y retrouve un souvenir tout d'actualité. C'est là, en effet, que Prosper Martin, l'un des trois condamnés à mort, eut l'idée de son crime. Il s'y trouvait en même temps que le père Barthélemy Toutain, et vit les cent quarante francs que le vieux portait à la Caisse d'Epargne. Martin courut chercher une fourche et alla attendre sur la route le pauvre veillard, qu'il assomma et dépouilla.

Cinq heures et demie sonnent, et, au tintement de l'horloge, répond celui d'une cloche argentine. C'est la cloche de la prison, située à deux cents mètres de là. On va dire la messe au condamné à mort.

Prunier ne sait rien du sort qui l'attend. La situation de Martin et d'Hinard est assez curieuse. Chacun d'eux a été averti par son défenseur que deux des condamnés sont graciés et sait qu'il fait partie de ces deux ; mais il ignore qui est le second. Aussi lorsque, extraits de leurs cellules, les trois condamnés arrivent à l'église, revêtus de la camisole de force, il se regardent en dessous, comme pour lire sur la figure les uns des autres le nom de celui que la grâce n'a pas atteint.

La messe est dite par l'aumônier de la prison, Mgr Claverie, protonotaire apostolique, neveu de Mgr Gignoux, autrefois évêque de Beauvais. L'évêque actuel, Mgr Hasley, y assiste.

A la fin de l'officie, M. Demange, gardien chef de la prison, agissant aux lieu et place de M. Boisard, directeur, retenu à Clermont par son service, se rend dans la cellule de Prunier.

— Vous m'avez promis d'avoir du courage, Prunier, lui dit-il. Eh bien, le moment est venu...

— Ah ! c'est pour aujourd'hui ? demanda Prunier avec calme.

— Oui, il faut descendre au greffe.

— Bien.

Et Prunier se lève tranquillement, prêt à marcher.

On descend au greffe. En route, on rencontre Mgr Hasley. Il adresse quelques paroles d'encouragement au condamné qui s'incline. Dans la salle du greffe sont Mgr Claverie, le greffier de la Cour d'assises, M<sup>e</sup> Gossin, défenseur de Prunier, le docteur Evrard, médecin des prisons, deux gendarmes, et M. Deibler, et ses trois aides.

Deibler demande un tabouret pour y faire asseoir le condamné, et procéder à la toilette. On l'apporte. On enlève à Prunier la camisole de force et le greffier lit l'arrêt d'exécution.

La toilette commence. Elle dure longtemps et très pénible. Contrairement à la manière de M. Roch, qui passait la même corde aux bras, aux jambes et derrière le dos, presque sans serrer, M. Deibler se sert de plusieurs morceaux de cordes de diverses grosseurs et serre de toutes forces. A deux reprises, le patient s'écrie :



— Vous me faites mal, oh ! vous me faites mal !

Il y a une différence notable, du reste, entre Deibler et son prédécesseur. L'un est l'antithèse vivante de l'autre. Roch, assez grand, de forte corpulence, et pourtant alerte, vif, comme un montagnard de la Lozère ; Deibler, homme du Nord, petit, lourd, gêné dans ses mouvements, indécis, — *empoté*, pour dire le vrai mot.

Entre temps, Prunier se plaint d'avoir froid aux pieds. On pousse le tabouret vers un petit poêle qui se trouve là.

— Je vous remercie bien, dit-il à M. Demange, vous avez toujours été très bon pour moi ; voulez-vous me serrer la main ?

M. Demange lui serre la main, ainsi que les gardiens de la prison. Prunier demande aussi à embrasser l'aumônier, et enfin, comme la sœur chargée de l'infirmerie se présente, il l'appelle et lui dit :

— Et vous, ma bonne mère, vous ne voudriez pas me dire adieu ?

La sœur s'approche toute émue et lui donne une poignée de main. Il est très pâle. Redoutant une défaillance, le gardien-chef lui demande s'il veut prendre quelque chose :

— Oui, je boirais bien une goutte, répond-il.

— De l'eau-de-vie ?

— Non, pas de l'eau-de-vie, du rhum.

On lui apporte un verre de rhum, qu'il boit d'un trait. A ce moment, M. le docteur Evrard lui tâte le pouls et constate 84 pulsations à minute.

Cependant, la toilette est terminée. Le col de la chemise du condamné vient de sauter sous les ciseaux d'un aide. On présente à l'exécuteur le registre d'écrou.

En face du nom *Théotime Prunier, âgé de vingt-trois ans, etc.*, le greffier vient d'écrire la mention suivante :

Remis à Deibler, exécuté des hautes-œuvres, le 13 novembre, à 6 h. 55.

L'exécuteur prend la plume et signe avec une certaine difficulté :

DEIBLER.

Pendant ce temps, s'adressant à M<sup>e</sup> Gossin, son défenseur qui, lui aussi, ne l'a pas quitté d'un instant et depuis deux mois a remué ciel et terre pour le sauver, Prunier demande :

— Et vous, mon avocat, voulez-vous m'embrasser ?

Le jeune défenseur accède à son désir. On descend les cinq ou six marches qui conduisent du greffe dans la cour de la prison, où le fourgon attend. Au moment où Prunier met le pied sur la première marche de l'échelle pour monter dans le fourgon, il demande timidement :

— Je pourrais pas fumer une cigarette ?

M. Demange hésite. M<sup>e</sup> Gossin en prend une, qu'il allume, et la passe à Prunier, qui tire trois à quatre bouffées et la rejette en murmurant :

— Non, ça ne me dit plus !

Les deux portes de la prison s'ouvrent et laissent voir le grand séminaire qui est en face.

On part.

Il y a, ai-je dit, deux cents mètres de la prison au Franc Marché. C'est donc trois à quatre minutes qu'il faut pour arriver au lieu de l'exécution, par la rue Verte, la rue Neuve-de-la-Prison, et la route de Calais.

Prunier semble indifférent. Pendant que Mgr Claverie lui parle, il tourne la tête pour regarder la foule qui entoure la place : il semble chercher des figures de connaissance.

Le grand jour est venu. Quatre-vingts hommes du 51<sup>e</sup> de ligne et deux brigades de gendarmerie ont fait ranger la foule en un immense cercle de vingt-cinq mètres de rayon. M, le lieutenant-colonel Edon, major de place, et M. de Nonancourt, adjudant-major, ont pris le commandement de la force armée.

Le fourgon entre dans le cercle. L'aumônier et le condamné descendent. Ils s'arrêtent à un mètre de la bascule. Deibler s'approche pour s'emparer de son patient. Mais non, Mgr Claverie n'a pas fini. Il continue à exhorter à la résignation le condamné, qui tressaille et commence à s'énervier.

Cette scène se prolonge péniblement. Nous tirons notre montre. Une, deux, trois minutes s'écoulent... Jamais nous n'avons vu pareil intervalle entre la descente du fourgon et la chute du couteau.

Prunier regarde à droite et à gauche. Que demande-t-il ? Si les gendarmes qui l'ont arrêté sont là. On lui dit que non.

Encore une minute... soixante siècles. Le groupe ne bouge pas. Deibler est pâle, d'une pâleur que fait ressortir encore sa barbe noire en fer à cheval. L'aumônier, figure ascétique, est pâle aussi. Des trois, Prunier semble faire encore la meilleure contenance...



Ah ! enfin. Le prêtre embrasse le condamné, lui présente le christ, et le bénit en lui imposant la main droite sur la tête. Le patient passe de ses mains dans celles de l'exécuteur qui, loin de le jeter sur la bascule avec cet emportement, cette brutalité apparente qui, chez M. Roch, n'étaient que de l'humanité, le place au contraire tout doucement, et non moins doucement fait jouer le déclin.

La tête de Prunier tombe enfin. Il est sept heures et quelques minutes.

On place corps et tête dans le panier, et on conduit le tout au cimetière.

La, attendent MM. les docteurs Evrard et Lesage, de Beauvais ; Chevallier et Lesguillon, de Compiègne ; Rochu, de Neuilly-en-Thelle, et Decaisne, membre de l'Institut, de Paris. M. Evrard a demandé et obtenu le cadavre du supplicié, pour des expériences auxquelles il a convié ses confrères.

Nous avons suivi ces expériences avec un véritable intérêt, car, en dehors du caractère scientifique, elles touchaient à cette question tant de fois discutée : *La vie survit-elle à la décollation ?*

Il y avait cinq minutes que la tête était séparée du tronc quand on l'a placée sur une pierre en plein air, devant la petite chapelle du cimetière. Bien que le supplicié eût rendu relativement peu de sang, quelques gouttes perlaient encore aux carotides.

Bien que le cou fut très court, la section avait, constatons-le, été très nettement faite. Le couteau avait passé entre le maxillaire inférieur et la peau du menton, qui restait pendante au cou.

Eh bien, pincée, piquée avec des aiguilles, soumise aux expériences les plus douloureuses, cette tête n'a pas bougé, la face est restée impassible, pas un muscle n'a tressailli. On a calciné entièrement l'oreille gauche à la flamme d'une bougie sans obtenir la moindre apparence de sensibilité.

On a alors fendu en quatre la peau du crâne, on a enlevé avec le marteau, le scalpel et la scie, la partie supérieure de la boîte osseuse ; on a retiré le cerveau. Cela a pris dix bonnes minutes. Soumis à la pile électrique, ce reste de tête a éprouvé des contractions nerveuses. Les dents ont claqué, la bouche s'est refermée. L'œil et la joue ont fait ces grimaces qu'on peut observer chez les gens qui dorment et qu'on chatouille avec une barbe de plume.

Pour le corps, même résultat. Intact, il était insensible. On l'a ouvert. On a coupé les côtes, on a enlevé le cœur, le foie, les poumons... et alors, au contact de la pile, les bras, les jambes ont eu des mouvements... A ce moment, M. le docteur Evrard m'a demandé l'heure, et a constaté qu'il y avait quarante minutes que la décollation avait eu lieu.

Enfin, l'expérience concluante : Sous l'action de la pile, un lambeau de peau pendant, à la suite d'une recherche dans la poitrine, s'est redressé, a oscillé et est venu violemment se replacer à l'endroit d'où il avait été détaché.

La conclusion des docteurs est donc que les mouvements observés sur les corps des guillotins, sous l'action de la pile, sont absolument mécaniques et ne démontrent ni vie persistante, ni sensibilité. Ce sera, du reste, l'objet d'un mémoire qui sera présenté prochainement à l'Académie de médecine par M. Evrard, et dans lequel il compte démontrer que *la mort par la décollation est instantanée.*

Au point de vue de l'autopsie, le cœur était mou, grasseux, encore rempli de l'air aspiré au moment de la chute du couteau. Le cerveau, très volumineux, présentait quelques adhérences avec les méninges qui l'enveloppent : altération due certainement à l'alcoolisme. Prunier avait dit en effet à son défenseur : « Pour avoir fait cela, il fallait que je soye bien saoul ! » et à M. le docteur Evrard : « Depuis quelque temps, je buvais de l'eau-de-vie et de l'absinthe. Le jour de la fête, j'avais bu beaucoup, et je me disais : il n'y a pas à dire, faut que je fasse un coup ! »

Était-ce donc un fou que cet homme qu'on a guillotiné, tandis qu'on a gracié quatre autres criminels raisonnables et raisonnant ?

A neuf heures, on a jeté pêle-mêle dans une fosse creusée dans un coin réservé aux suppliciés les restes sanglants et morcelés du misérable... Il a été mis là, sans bière, sans rien.

Contraste qu'on croirait ne trouver que dans les romans : Tandis que, dans ce cimetière, sur une pierre tombale, transformée en dalle d'anatomie, nous étions là huit ou dix à examiner ces morceaux de chair humaine... le soleil brillait clair et joyeux, et les petits oiseaux perchés dans les cyprès chantaient au dessus de nos têtes.

GEORGES GRISON.